



Inscription – Année 2019-2020

Pièces nécessaires au dossier d'inscription

• **Pour tous les étudiants**

- La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (à télécharger : <http://cvec.platforme-crous.fr/>)
- Copie de votre M1 ou M2 si déjà obtenu
- Si vous êtes boursier, la photocopie recto/verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse envoyée par le CROUS
- En cas de reprise d'étude (plus de deux ans d'interruption d'études dans votre cursus ou demandeur d'emploi), la fiche de détermination du régime d'inscription délivré par le service de la formation continue. Contact : Mme Amandine Guillou – 02 40 14 15 26 – fc.droit@univ-nantes.fr

• **Pour les étudiants extérieurs**

- Une photo d'identité
- La Feuille de transfert de départ de votre université d'origine / Si l'étudiant est inscrit dans une autre université en parallèle, une attestation de non inscription à l'IEJ de cette université
- L'original du diplôme ou du relevé de notes de master 1 de droit (obtenu en Université française)

Dossier à renvoyer à :

UFR Droit et Sciences Politiques – IEJ

Chemin de la Censive du Tertre

BP81307

44313 Nantes Cedex 3